



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/259

Commissions thématiques créées à titre permanent - Désignation de représentants par le
Conseil municipal

Secrétariat général de la Ville de Lyon

Direction des Assemblées

Rapporteur : M. DOUCET Grégory

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 NOVEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 NOVEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 3 DECEMBRE 2020

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS :

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/259 - COMMISSIONS THEMATIQUES CREEES A TITRE PERMANENT - DESIGNATION DE REPRESENTANTS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL (SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA VILLE DE LYON - DIRECTION DES ASSEMBLÉES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 3 novembre 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

I - Contexte :

L'article L 2121-22 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit que le Conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions qui lui sont soumises.

Celles-ci peuvent être créées à titre permanent ou constituées à titre temporaire pour l'examen d'un sujet particulier.

Elles sont convoquées par le Maire, qui en est le président de droit, et désignent, lors de leur première réunion, un Vice-Président qui peut les convoquer et les présider en cas d'absence ou d'empêchement du Maire.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

II - Propositions :

Le Conseil municipal a procédé, par délibération n° 2020/63 en date du 30 juillet 2020, à la création des 7 commissions thématiques et à la désignation des représentants du Conseil municipal.

Il convient aujourd'hui de procéder aux remplacements suivants :

- Commission Petite enfance – Éducation – Sports – Jeunesse – Vie associative : messieurs Patrick ODIARD et Pascal BLANCHARD ;
- Commission Solidarités – Vie des aînés – Droits et égalités – Santé et Prévention : messieurs François GENOUVRIER et Pascal BLANCHARD ;
- Commission Transition écologique – Mobilités : madame Isabelle PRIN et monsieur Patrick ODIARD ;
- Commission Urbanisme – Nature en ville – Sûreté : monsieur Patrick ODIARD ;
- Commission Emploi – Économie durable – International – Tourisme : mesdames Pauline BRUVIER-HAMM et Julie NUBLAT-FAIRE.

Je vous propose de pourvoir à ces désignations.

Vu le code général des collectivités territoriales et, notamment, son article L 2121-22 ;

Vu la délibération n° 2020/63 du Conseil municipal du 30 juillet 2020 ;

DELIBERE

- 1- Mesdames Victoire GOUST et Marielle PERRIN sont respectivement désignées en remplacement de messieurs Patrick ODIARD et Pascal BLANCHARD, en tant que membres de la Commission Petite enfance – Éducation – Sports – Jeunesse – Vie associative.
- 2- Monsieur Patrick ODIARD et Madame Isabelle PRIN sont respectivement désignés en remplacement de messieurs François GENOUVRIER et Pascal BLANCHARD, en tant que membres de la Commission Solidarités – Vie des aînés – Droits et égalités – Santé et Prévention.
- 3- Mesdames Pauline Marielle PERRIN et Pauline BRUVIER-HAMM sont respectivement désignées en remplacement de madame Isabelle PRIN et de monsieur Patrick ODIARD, en tant que membre de la Commission Transition écologique – Mobilités.
- 4- Monsieur Mohamed CHIHI est désigné en remplacement de monsieur Patrick ODIARD, en tant que membre de la Commission Urbanisme – Nature en ville – Sûreté.
- 5- Monsieur Patrick ODIARD et Madame Audrey HENOCQUE sont respectivement désignés en remplacement de mesdames Pauline BRUVIER-HAMM et Julie NUBLAT-FAURE, en tant que membres de la Commission Emploi – Économie durable – International – Tourisme.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Grégory DOUCET